

Délibération 2021-48

Relative au programme d'investissements de l'exploitant de l'aéroport de Lille-Lesquin

Le Comité syndical du SMALIM, dûment convoqué le 5 novembre 2021, réuni le 17 novembre 2021 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON son Président, en formation ne comprenant que les délégués ayant la compétence territoriale « Aéroport de Lille-Lesquin »,

Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON, Monsieur Yvan HUTCHINSON avec le pouvoir de Monsieur Bernard GERARD, Madame Samira HERIZI, Monsieur Carlos DESCAMPS, Monsieur Philippe EYMERY, Monsieur Alexis HOuset (suppléant de Monsieur Damien CASTELAIN), Monsieur Michel BORREWATER, Monsieur Régis CAUCHE.

Ne participe pas au vote : Monsieur Régis CAUCHE.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Luc FOUTRY, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Monsieur Damien CASTELAIN, Monsieur Matthieu CORBILLON, Madame Béatrice MULLIER, Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis HOuset.

Le quorum constaté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de concession de service public pour la gestion, l'entretien le renouvellement, l'exploitation et le développement de l'Aéroport de Lille Lesquin 2020-2039, et notamment son article 8.6,

Vu les éléments communiqués par l'exploitant au SMALIM courant octobre 2021 portant notamment sur les investissements engagés et réalisés 2021 et ceux programmés en 2022,

Vu le rapport présenté en séance,

Vu les interventions des délégués lors de la séance du Comité syndical de ce jour,

DECIDE

Envoyé en préfecture le 22/11/2021

Reçu en préfecture le 22/11/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200006120-20211117-D_2021_48-DE

D'acter les éléments conclusifs du rapport annexé.

AUTORISE

Le Président du SMALIM à finaliser les modalités à mettre en œuvre dans le cadre du suivi du contrat de concession de service public susvisé, relatif à l'aéroport de Lille-Lesquin, et des échanges avec le concessionnaire.

Votes pour : 8

Ne participe pas au vote : 1

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 22/11/2021
Qualité : PRÉSIDENT

Christophe COULON
Président du SMALIM